



Projet Pédagogique
ALSH Extrascolaire Victor Duruy
Vacances Scolaires
Année 2020-2021

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques.....	3
Son environnement	4
La structure	5
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISE	6
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	9
Les objectifs du PEL – PEDT	10
Les objectifs du Plan Mercredi	12
Les objectifs Généraux	14
LES METHODES PEDAGOGIQUES	20
Les méthodes interrogatives	21
La pédagogie de la découverte.....	21
La pédagogie coopérative	21
LES MOYENS	22
Le matériel.....	24
Les espaces.....	24
Financiers	24
Les partenaires.....	24
Le fonctionnement de la structure.....	25
La communication	30
L'EVALUATION	32
Les outils d'évaluation	34
La Charte de qualité	34
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	35
Les moyens.....	35
Nos engagements.....	35
La Fédération Léo Lagrange Fédération	36
La Délégation Nationale Enfance	37



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeu le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les groupes scolaires du quartier :

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire REP +

L'école primaire accueille 227 enfants dont 4 CP, 4 CE1 et 5 cycles 3.

L'école accueille depuis 2017 les EANA (**Elèves Allophones nouvellement Arrivés**) depuis le début de l'année 2019-2020 il y a 29 élèves EANA.



Depuis le début de la rentrée nous avons 10 enfants inscrits à l'ALAE.
Léo Lagrange Méditerranée organise l'accueil périscolaire de l'école élémentaire.
Le plan mercredi se fait avec le public maternel « voir projet de l'ALM »

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**
Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours.

Son environnement

Champs d'action de l'accueil

Perpignan (*Perpinyà* en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Languedoc-Roussillon. Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Au 1er janvier 2008 la population est estimée à 283 702 habitants, perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, **Bas-Vernet**, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles , Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclé, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où logent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de Perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs : Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeunes que sur l'ensemble de la ville. On n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 27% contre 8.6% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. La situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés



(en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.

Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Victor Duruy**.

L'école maternelle accueille **145 enfants** et l'école primaire accueille **229 enfants**. L'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.

Groupe scolaire (maternel et primaire) **Pont Neuf** dont l'effectif est de 80 enfants en maternel et de **139 enfants** en primaire. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement résidentes dans les lotissements, maisons, villa et HLM des alentours.

La structure

L'ALSH Victor Duruy se situe à rue du Carol, la structure est rattachée au groupe scolaire Victor Duruy nous avons nos propres locaux et nous utilisons les locaux de l'école maternelle.

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



Un autre groupe scolaire se trouve dans le quartier, l'école **Pont Neuf**

Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement celles résidentes dans les lotissements, maisons, villa HLM des alentours. Les enfants de l'école Pont Neuf fréquentent l'ALSH Victor Duruy.





Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

Caractéristiques par tranche d'âge

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement : ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

Besoin...	De 3 à...
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.



D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérieuriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

L'école maternelle :

- Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas -Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

- Les acteurs

1 directeur, 1 service civique à mi-temps, 6 enseignantes, 6 atsem, 1 psychologue scolaire, 3 AVS

- L'organisation



Il y a 6 classes de petits, moyen et grands

Le partenariat :

Préparation et organisation au conseil des maitres du marché de Noël, du carnaval et du spectacle fin d'année.

La communication se fait quand le besoin s'en ressent car nous n'avons pas énormément de projets en commun.

Nous échangeons sur la journée des enfants des problèmes éventuels.

L'espace BCD est en plein construction.

Dans le quartier :

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

	Type d'accueil	2-3 ans	3-4 ans	4-5+ ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Périscolaires	Mercredi				
Accueil de Loisirs Extra-scolaires	Petites vacances	9	7	21	37
	Grandes vacances				
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)				
	TOTAL	9	7	21	37





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur, nous sommes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.



Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvertes et réceptives à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rices, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rices locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL – PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mette en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.



- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.



- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Dans le cadre du plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi deviennent « périscolaires » et sont intégrés dans un projet éducatif territorial ; ils doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS/PP) du département où ils sont organisés.

Dans les projets mis en œuvre les mercredis, nous rechercherons :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant (ALAE, extrascolaire et périscolaire)
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

La continuité éducative entre l'école maternelle et le plan mercredi :

Une équipe commune qui est sur tous les temps ALAE, ALSH mercredis et vacances scolaires.

L'équipe est composée d'une directrice, d'une adjointe et un animateur référent qui sont présents à tous les moments.

Des règles et des méthodes pédagogiques communes : Les projets pédagogiques des 3 structures prennent en compte une continuité éducative : le rôle, l'attitude et le positionnement des adultes responsables sont similaires d'un temps à l'autre. Etant donné que nous restons sur le même secteur auprès du même public, il est primordial de maintenir cette harmonie dans nos pratiques. Equipe communes règles communes.

Des locaux, ressources et espaces mutualisés : Le directeur gère le budget des 3 structures. Il est responsable des lieux et bâtiments sur son temps de face à face avec le public.

Mutualisation de projet spécifique entre l'école maternelle et l'ALSH

Construction d'une BCD avec des objectifs spécifiques, lieux, jeux et ateliers en commun.

Un projet est en cours sur la parentalité entre le centre social les 2 écoles Victor Duruy l'ALAE et l'ALM un projet proposé par Stéphane Henri.

1-Le prêt de livres



2- Web radio

3- une ludothèque maternelle entre l'école maternelle et l'ALAM Duruy.

Prochaine réunion le 26 novembre.

Les outils Léo Lagrange : Le sac à histoires, le *Calendrier de l'animateur*, Le jeu *CitaDroit*, LES Zemotion et bien d'autres encore.



Les objectifs Généraux

- 1-Développer l'autonomie
- 2-Respecter le rythme de vie de l'enfant
- 3-Développer la responsabilisation
- 4-Rendre l'enfant citoyen
- 5-protection de la nature et de l'environnement
- 6- Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALM

a. Des objectifs à l'action.

1/ Développer l'autonomie

Amener l'enfant à évoluer dans l'espace et le temps

*En utilisant tout l'espace mis à notre disposition :

Cours, jardins, salles d'activité, salle de motricité etc...

*En mettant en place des salles par groupe d'enfant :

Une salle pour le groupe des grands, pour le groupe des moyens et pour le groupe des petits, il est mis en place une salle commune, qui est la salle de motricité de l'école ou les 3 groupes organisent des jeux en commun.

*En mettant en place des repères personnalisés pour chaque enfant :

Prénom sur le porte manteau, les lits sont personnalisés, des salles pour le temps calme sont mis es en place.

Développer la motricité de l'enfant

En mettant en place différents projets d'activités de motricité, expression corporelle, gym, vélo, danse...

*En proposant des projets d'activités manuelles adaptées à chaque tranche d'âge comme le découpage, dessin, peinture, collage...

Amener l'enfant à développer ses capacités intellectuelles et créatives

*En donnant l'opportunité à l'enfant d'exprimer ses idées et de prendre en compte ses propositions :

Demander leurs avis sur différents projets, les sorties, les films...

*En lui laissant la possibilité de faire des choix entre des activités qui lui sont proposées le matin et jeux proposés : ludothèque, activité à la carte tous les après-midi.

*En amenant l'enfant à manipuler, expérimenter et repérer

*En mettant en place des temps de parole pour donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer : chanter, raconter sa journée et en faire un bilan.

*Apprendre à l'enfant à s'auto évaluer : l'animateur organise avec les enfants un bilan sur le comportement de chacun un outil sera produit en début d'année scolaire par groupe et affiché par exemple (la météo pour les petits, l'échelle pour les grands et les smileys pour les moyens.

Amener l'enfant à développer son autonomie dans son quotidien

*En insistant sur l'importance de gérer ses affaires personnelles :

Mettre sa veste, la ranger sur son porte manteau, faire les lacets, débarrasser ses couverts, se brosser les dents après les repas.



*En le rendant responsable du matériel qu'il utilise
Faire participer les enfants au rangement du matériel et des jeux.

2/ Respecter le rythme de vie de l'enfant

Respecter le rythme de l'enfant sur une journée

- *En prenant en compte la courbe de concentration de l'enfant : tous les animateurs doivent prendre connaissance de cet outil afin de réagir au mieux.
- *En mettant en place des accueils échelonnés le matin et le soir : un enfant qui a besoin de sommeil à la possibilité de venir à 9h00.
- *En permettant aux familles d'avoir plusieurs possibilités d'accueil : le matin, avant le repas, après le repas.
- *En prenant en compte l'état de l'enfant et en proposant des activités de différent rythme : jeux sportifs, lecture, activité manuelle ou jeux calme.
- *En mettant en place des temps calme adapter aux différentes tranches d'âges selon le moment : après le repas, sieste pour les petits, temps calme pour les moyens et grands.

3/ Développer la responsabilisation

Laisser le libre choix

- *En laissant l'enfant choisir parmi les activités proposées par l'animateur des activités à la carte sont organisées avec des coins spécifiques.
- *En permettant à l'enfant de disposer de l'organisation de sa salle : l'enfant participe activement à la décoration de la salle.

Amener l'enfant à respecter les règles de vie

- *En élaborant des règles de vie juste et cohérente avec la participation des enfants
- *En mettant en place des affiches illustrant les règles de vie afin de permettre une vie commune et agréable sur différents lieux « toilettes, salle commune, dortoir et salle d'activité »
- *Mise en place de règles sur l'hygiène : élaboration de ses règles avec l'équipe.
- *Faire participer les enfants à l'élaboration des règles : mise en situation, prise de photos.
- *Mettre en évidence les règles : par un support visuel des règles dans les toilettes, collage de photos, dessins
- *Mise en place d'un rappel des règles d'hygiène quotidien : souvent intégrer au temps de parole.

Amener l'enfant à se respecter et à respecter les autres

- *En mettant en place des jeux d'équipe qui favorise l'échange et le respect.
- *En éveillant le sentiment d'exemplarité entre enfant et favorisant l'entraide : les grands doivent s'occuper des petits lors des sorties, des repas, un grand doit montrer à un petit comment se ranger...

4/ Rendre l'enfant citoyen

Faire découvrir sa ville et son monde extérieur

- *En faisant participer l'enfant aux actions de la ville : fête des droits de l'enfant



- *En organisant des sorties régulières en relation avec différents projets : découverte des monuments de perpignan.
- *En organisant des sorties pédagogiques : la découverte des animaux au travers la visite de fermes.
- *En favorisant la découverte des différentes cultures : projet d'activité « comédie musicale », « les contes ».

Favoriser une activité entre le centre de loisirs maternel et le centre de loisirs primaire

- * Mettre en place un mode de fonctionnement commun : les règles de vie sont communes aux deux centres afin de permettre un suivi et une cohésion totale.
- *Mise en place de projets, de thème et objectifs communs avec le centre primaire : organisation de projet d'activité avec des thématiques, jeux et sorties en commun
- *Préparation des grands maternels vers le passage du primaire

5-1protection de la nature et de l'environnement

Développer les gestes citoyens :

- En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyens dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif : le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation.
- En participant au tri sélectif.

5-2Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement nature

L'enfant est capable de connaître et d'apprécier la nature

- En sensibilisant au quotidien à l'environnement naturel (les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes...)

Aménagement d'un petit potager

Sorties liées à la découverte : parc animalier, fermes pédagogique, aquarium

Organisation de grands jeux autour de ce thème

Des ateliers nature ballade ou les enfants pourront ramasser des matériaux naturels.

- En sensibilisant l'équipe d'animation maternelle et primaire au projet ceci en mettant en place des projets regroupant des enfants de l'ALM et de l'ALAE par exemple le projet jardinage, Memory environnement

- En mettant en place des projets communs entre les accueils de loisirs maternel et primaire.

6- Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALM

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, par exemple sur les moments festifs, fête de Noël, fête de fin d'année, expositions.

Développer l'échange et la participation entre parents et enfants et encourager leur participation aux activités mises en place pendant les vacances.

En mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent.

En aménageant des espaces favorisant la communication « projet BCD en partenariat avec l'école ».

En faisant participer les parents aux sorties.



c- Les projets d'activité

Le directeur de l'accueil de loisirs coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Les projets d'activités détaillent dans un écrit le déroulement de chaque temps d'animation.

Ces projets écrits ont un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Voir en annexe exemple de projet d'activité.

Le jeu aide l'enfant à se construire il est l'un des éléments essentiels dans le processus de développement, il est avant tout source de plaisir et d'épanouissement, il est l'outil fondamental qui nous permettra de tendre vers nos objectifs pédagogiques.

Pour l'année scolaire 2020-2021 nous avons choisi un thème par période de vacances en prenant compte des objectifs pédagogiques.

Les vacances d'octobre :

Pour les enfants la période des vacances d'octobre est synonyme de la fête d'Halloween.

Pour ce faire l'équipe d'animation propose un thème qui permet de développer un imaginaire, durant ses vacances il va y avoir deux mondes

Les apprentis sorciers pour les moyens grands et les monstres rigolos pour les plus petits.

Les projets d'activités

Les grands /moyens partiront sur le monde des apprentis sorciers et pour les petits le monde des « p'tits monstres colorés».

Les objectifs de ce projet d'animation

- Appréhender la fête d'Halloween
- Créer les décors et les costumes
- Créer et imaginer nos p'tits monstres.
- Découvrir le monde d'Harry Potter

Les apprentis sorciers :

Faire un passage de notre monde au monde d'Harry Potter.

Les enfants devront traverser un passage secret qui les ramènera dans le monde d'Harry Potter ou ils se retrouveront coincés, ils n'auront que 10 jours pour récolter du sable magique et retrouver la formule afin de retourner dans leur monde.

Les p'tits monstres

Les enfants vont rendre visites aux monstres colorés en traversant une porte magique, en revenant dans leur monde ils ont ramenés un petit monstre vert qui leur a annoncé que tous les monstres vont apparaître dans leur monde pour leurs faire peur, étant complice avec les enfants il va les aider à confectionner des costumes de petits monstres pour se fondre au milieu des autres afin de les faire disparaître.

L'objectif de ce projet est de ne pas avoir peur des monstres.

Notre objectif sera une ouverture culturelle à travers des activités manuelles, sportives et autres.

A cette occasion, nous allons préparer des activités manuelles monstrueuses, des activités physiques et sportives dignes des apprentis sorciers.

Nous adapterons tous les ateliers autour des deux mondes choisis que ce soit dans le domaine sportif environnemental artistique ou autres.



Les enfants personnaliseront leur salle d'activité au fur et à mesure des jours et en fonction des personnages qu'ils découvriront.

Les enfants ont le choix entre plusieurs activités, le choix d'y participer ou non ou le choix de ne pas faire ! Pour les enfants qui ne souhaitent rien faire la mise en place de petits coins jeux sera à leur disposition.

Les enfants sont divisés en 2 groupes (les grands/moyens et les petits tous petits).
Chaque groupe à sa propre salle d'activité.

Chaque début de vacances les animateurs se déguiseront afin d'immerger les enfants dans un monde imaginaire.

Projets autour du sport :

Les activités sportives seront bien évidemment adaptées sur chaque thématique choisies à chaque période de vacances scolaires.

-Initiation aux pratiques sportives qui a pour but de faire découvrir de nouvelles activités physiques et sportives.

Les objectifs, apprendre les règles communes et les respecter pour que le jeu puisse se dérouler en toute sécurité

Amener l'enfant à découvrir une pratique nouvelle

Participer à un sport collectif

Aborder des notions techniques liées à l'activité (passer, tirer, sauter...)

Projet motricité fine

La motricité fine vise à développer les mouvements qui permettent une meilleure coordination des doigts, des mains, des yeux...

Développer et diversifier le geste par l'ajustement progressif de l'action.

Développer l'exploration sensible par la découverte et la manipulation de matière.

Décrire, comparer et classer des perceptions tactiles ou sensorielles.

Le groupe des petits

-Projet de motricité qui a pour but de diversifier l'utilisation des parcours de motricité installé par l'équipe

Les objectifs : adapter ses déplacements à différents types d'environnements.

Etre capable de se déplacer dans des formes d'actions inhabituelles remettant en cause l'équilibre (monter, descendre, sauter, traverser, glisser, debout, se déplacer...)

Inciter l'enfant à coopérer et à s'engager dans l'action.

Utiliser le langage comme point d'appui dans l'apprentissage.

Afin de répondre aux besoins d'activités sportives, artistiques et culturelles, nous allons favoriser des activités de découverte, d'éveil corporel au travers ces différentes activités proposées :

Activités manuelles de toutes sortes

Fabrication d'objets, d'assemblage (peinture, mélange de couleurs, matières...)

Chants, danse, mimes...

Jeux sportifs (relais, basket, foot, hockey...)

Jeux à thème

Mise en place de spectacle (fin d'année)



Les sorties pour découvrir sa ville et son environnement
Des séances de spectacle
Cinéma
Visite de fermes pédagogiques, parc animalier
Sortie sur différents lac, mer
Jeux gonflables
Cirque et bien d'autres.



LES METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Les différents thèmes que nous proposons aux enfants ont pour objectifs l'épanouissement et le développement de l'enfant.

L'équipe propose des innovations d'activités et cherche le positionnement juste pour qu'ils les apprécient. Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité.

Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être en face d'animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

Les différents projets d'activités autour du conte permettront aux enfants d'approfondir leurs connaissances et leur environnement. Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu coupé de la vie mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide selon leurs compétences). Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part de l'équipe et disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, le repas, la sortie, les résolutions des petits conflits, ...).

Les différentes méthodes utilisées pour la construction du projet pédagogique

Les méthodes actives

Les méthodes actives : visent à rendre l'enfant acteur des savoirs qu'il construit à travers des situations de recherche et d'expérimentations, seul ou en groupe. En ce sens, elles valorisent l'autonomie.

Il s'agit globalement de :

- faire par soi-même, expérimenter, faire l'expérience directe.
- manipuler, réaliser, produire, « agir »
- pratiquer le « tâtonnement expérimental », tester, se tromper (droit à l'erreur), trouver des solutions singulières aux problèmes posés.
- participer, s'impliquer, s'exprimer, donner son avis.
- choisir, décider ou participer aux prises de décision.



Les méthodes interrogatives

- poser des questions, faire se questionner, faire réfléchir.
- utiliser les connaissances préalables pour découvrir des connaissances nouvelles (selon le principe d'assimilation décrit par Piaget).
- aider à penser différemment, à envisager la nouveauté par le questionnement et les liens qu'il occasionne (selon le principe d'accommodation décrit par Piaget).
- proposer une progression dans le questionnement afin de découvrir et comprendre graduellement une situation, un phénomène, un concept.
- apprendre à argumenter son point de vue et à faire face à ses contradictions.

La pédagogie de la découverte

- découvrir, faire des 1^{ères} expériences.
- utiliser de manière opportuniste les situations qui se présentent.
- faire expérimenter, tâtonner, laisser avancer par essais/erreurs.
- titiller la curiosité, donner envie sans trop en dire.
- proposer de la nouveauté, surprendre.
- faire passer de détails disparates à un ensemble cohérent (induction, synthèse).

La pédagogie coopérative

- apprendre à coopérer : collaborer ensemble en vue d'un objectif collectif ;
- développer la participation, l'autonomie et la responsabilité individuelle et collective.
- apprendre à communiquer, à négocier, à résoudre des conflits.
- respecter les différences et les prendre en compte ; créer, réfléchir et décider ensemble avec nos différences.



LES MOYENS

a. Humains

Le Directeur

La fonction de directeur consiste :

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

À observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assure le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaires aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents l'animateur doit discuter avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

L'animateur stagiaire :

- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.



Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine le directeur de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fournie par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par le directeur et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice, de deux animateurs permanents et de trois animateurs CEE, en fonction des effectifs l'équipe peut augmenter.

Nom	Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
BINARD	Guillaume	37	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	5-6 ans
BENNACEUR	Fatma	43	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	2.5-3 ans
BEKHEIRA	Sana	17	Non formé	Animateur ALM	CEE	Vacances scolaires	5-6 ans
BEN SEFFAJ	Ismaël	18	Stagiaire BAFA	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires	5-6 ans
ANTOINE	Sofiane	21	BAFA en cours	Animateur ALM	CEE	Mercredis vacances scolaires	2.5-3 ans
MONACO	Sarah	24	BAFA	Animateur ALM	CEE	Mercredis Vacances scolaires	2.5-4 ans



Le matériel

Locaux de la structure

L'ALSH dispose de 3 salles d'activités ainsi que les locaux de l'école maternelle, une salle polyvalente, un grand dortoir, une BCD et 2 cours.

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité, vélos...)

Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.

Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année en décembre afin d'avoir de nouveau jeux et du matériel pédagogique neuf également.

Les espaces

Nous disposons de 2 cours, une cour de l'école maternelle et l'autre cour de l'école élémentaire où les animateurs organisent des jeux. Les enfants passent leur récréation avant d'aller à la cantine.

Nous utilisons la salle de motricité tous les mercredis et par roulement.

Nous utilisons la salle des ATSEM, la salle de motricité et le dortoir pour les enfants qui font la sieste.

Nous utilisons la BCD, projet en commun entre l'école maternelle et les mercredis

Financiers

Budget alloué :

Le budget pédagogique est de 2.88 euros par enfant

*Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire sur une base de 2.88euros par journée enfant.

Transport : 1,04 euro

Animation 1.04 euro

Collation : 0,50

Matériel pédagogique : 0,20

Pharmacie : 0,05

Produit d'entretien : 0,05

Les partenaires

✓ Institutionnels

Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.

Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.

Le centre social du Bas Vernet

✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est



propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

✓ Dates d'inscriptions

Les inscriptions	
Période concernée	Inscription
Les vacances	3 semaines avant la période

Modalité d'inscription :

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans et demi à 6 ans à condition qu'il soit scolarisé. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans et demi sous certaines conditions.

Les documents nécessaires à l'inscription sont :

- La fiche de renseignement à retirer au centre (voir document annexe).
- Attestation d'assurance à jour.
- certificat de vaccination.

- L'Inscription et le règlement se fait auprès du directeur. Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant.

Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation



✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

07h45-9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est marqué sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
09h00-09h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
09h15 - 9h45	Pendant les vacances une fois par semaine un petit déjeuner à thème est mis en place, les parents peuvent nous accompagner. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Suite à la COVID-19 nous avons 2 groupes, les moyens grands et les petits tous petits. Chaque groupe d'enfant rejoint sa salle. Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h15- 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30-11h45	Temps d'hygiène et lecture du menu.
11h45-13h00	Repas à la cantine
13h00-13h15	Temps d'hygiène, sieste pour les petits jusqu'à 15h00, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, kamishibai...)
13h30-14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux sont mis en place.
14h30-16h00	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité
16h00-16h30	Toilettes et goûter.
16h30-17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00/18h15	Accueil, mise en place de coins jeux.



La convivialité autour du repas

Suite à la crise sanitaire le fonctionnement de la cantine a dû être modifié afin de respecter le protocole sanitaire.

Nous avons deux groupes distincts qui ne se rencontrent pas afin d'éviter au maximum le brassage de groupe.

Malgré cette crise sanitaire nous mettons en place des lieux conviviaux afin de permettre un moment agréable au moment du repas.

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis :

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie « en respectant le protocole »
- Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger

L'autonomie : Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre.

La responsabilisation :

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à 1 heure selon le menu.

Suite à la COVID -19 certaines tâches ne peuvent plus être mises en place, nous attendons impatiemment une amélioration !



Protocole ALM VICTOR DURUY

1. Effectifs accueillis :









	Matin	Cantine	Après-midi
ALSH	25	22	37

2. Equipe d'animation :

Journée du mercredi avec arrivés et départ échelonné

1 directrice + 5 animateurs

Espaces utilisés en ALM :

-  Bureau de la direction
-  3 Salles d'activité de l'ALM
-  Toilette de la salle des grands
-  Salle de motricité de l'école maternelle
-  Les cours des 2 écoles
-  Le dortoir de l'école maternelle
-  Toilettes de l'école maternelle
-  Restaurant scolaire

La signalisation mise en place, devra être respectée par les enfants et l'équipe d'animation.
Les entrées et sorties des groupes seront échelonnées.

3. Utilisation des locaux ALM :

Groupe des grands/moyens	Groupe des petits
Salle d'activité 1	Salle d'activité 2
	Dortoir
Salle de motricité	Salle de motricité
Restauration scolaire	Restauration scolaire

4. Journée type :

- La journée du mercredi

L'accueil se fera à 7h45 par la salle principale, les parents déposeront les enfants à l'entrée de la structure et ne pourront pas y entrer (sauf pour inscription ou informations).

Des coins jeux seront mis en place dans chaque salle d'activité.

Chaque groupe aura son matériel pédagogique pour la journée.

Pour les repas, ils seront pris dans le restaurant scolaire.

Les repas seront servis à table par les agents de restauration avec l'aide des animateurs pour éviter que les enfants ne se déplacent.

Un animateur, muni d'un gant et d'un masque, servira l'eau et le pain à tous les enfants.

Les animateurs ne pourront pas manger avec les enfants.

Les enfants sortiront par groupe en respectant la distanciation.

Des temps d'animation vont être mis en place en respectant les gestes barrières et les consignes données face à cette situation exceptionnelle.



Il est important de privilégier dans un premier temps les activités autour des gestes barrières afin de sensibiliser les enfants.

Le goûter sera pris au centre.

L'équipe d'animation a mis en place un environnement agréable pour les enfants afin qu'ils puissent passer une belle journée.

L'accueil se fera à 17h00 dans la salle des grands.

5. Equipe d'animation :

Les masques sont fournis par la direction soit 3 masques pour la journée.

Il est obligatoire et sera porté par l'ensemble du personnel d'animation au contact du public enfant et pendant la circulation au sein des locaux.

Tous les professionnels devront se laver les mains régulièrement.

Le gel hydro-alcoolique et le savon liquide sera fourni ainsi que des gants à usage unique pour effectuer les soins sanitaires ou autres (une paire de gants=une action).

Les animateurs rappelleront et feront appliquer aux enfants les gestes barrières.

Le lavage des mains devra être effectué avant et après chaque activité, passage aux toilettes, repas...

6. Gestes à adopter :

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.

1. Se laver les mains régulièrement
2. Eternuer et tousser dans le pli de son bras
3. Mettre son mouchoir dans la poubelle et se laver les mains
4. Eviter les embrassades et garder 1 mètre de distance minimum

Le lavage des mains doit être réalisé sous le contrôle d'un adulte : à l'arrivée, avant de rentrer dans une salle, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que besoin, après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut de disposer de point d'eau en nombre suffisant, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle d'un animateur.

8 Procédure de gestion d'un cas suspect

En cas de symptômes avec ou sans fièvre chez un enfant :

Les symptômes sont : toux, éternuement, essoufflements, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

Conduites à tenir : se référer au directeur + isolement dans une salle prévue à cet effet : salle de classe n°1

+ port du masque à l'enfant + prise de température par l'assistant sanitaire BINARD Guillaume.

9 Les locaux :

Les locaux devront être aérés de façon régulière et désinfectés après chaque utilisation.

Les agents d'entretiens effectueront le nettoyage/désinfection des locaux tous les jours après le départ des enfants. Les points de contact et toilettes seront désinfectés.



La communication

a. Les réunions de l'équipe pédagogique

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

Le directeur, organise des réunions d'équipes 3 semaines avant les vacances scolaires sur deux temps 2h50 fois deux les mardis et les jeudis de 14h30 à 16h30. Le temps de réunion pour les animateurs permanents est de 30 minutes par jours.

Pour les animateurs en contrat CEE ils ont une journée de préparation sur 10 jours travaillés, cette journée est fractionnée en fonction des réunions.

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins de préparation.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe (**Voir annexe**).

Les types de réunion :

Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, les horaires des animateurs « départs et arrivés », les activités en fonction des projets d'animation et la préparation des sorties.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)

La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

b. La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.



L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où cha cun peut exprimer ses envies

C. Les relations

▣▣ Avec les familles

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Un tableau d'affichage à l'entrée des centres (informations sur la programmation, les sorties ...)

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous utilisons l'application KIDIZ qui fonctionne très bien auprès des familles, ils ont la possibilité de voir des photos tout au long de la journée, des rappels de sorties ou informations nécessaires, le projet pédagogique et programme s'y trouvent également.

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan

L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, le carnaval, sorties en commun, réunion communes dans le cadre du PEL.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.



L'ÉVALUATION

Évaluation du fonctionnement

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs ?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport à nos objectifs, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;

Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint	2 Des difficultés rencontrées	3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants						
	J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet						
	Les enfants ont participé au projet :						
	A sa réalisation						
	A son déroulement						
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité						
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action						
	J'ai préparé la fiche d'activité						
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique						
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets						
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)						
Pendant la séance et Après l'activité	Prendre en main le groupe d'enfant						
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité						
	Respect des différentes étapes de l'activité						
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés						
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité						
	J'ai réalisé un suivi des activités						



	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				

Outils d'évaluation pour les enfants

Outil d'évaluation des enfants :

L'animateur mettra en place un tableau d'évaluation, l'enfant pourra s'autoévaluer au niveau de son comportement, des activités et des sorties, c'est à ce moment que le groupe pourra discuter autour de la journée ce qui leur a plu et ce qui devra être amélioré par l'équipe d'animation. L'outil est différent car il tient compte de la catégorie d'âge des enfants ainsi que le lieu d'accueil.

Outil d'évaluation pour les enfants de 2,5 ans à 5 ans :

Le contenu de cet outil :

Station météo sous forme de tableau ou de cercle, où seront indiqués les noms, ou coller les portraits photo des enfants, le climat, et une case pour les remarques éventuelles à noter, ainsi que la légende

Sur la ligne correspondant au nom de l'enfant, il devra indiquer son taux de satisfaction ou insatisfaction grâce aux codes suivants :

Légende :

- **un nuage** : moyennement satisfait
- **soleil** : très satisfait
- **orage et pluie** : pas content du tout

Nom de l'enfant	Climat	remarques
Photo de l'enfant		

Nous avons pour les plus grands le « comment chat va ? »

Les enfants se réunissent et notent leur humeur « content triste fatigué ou en colère ». Ils reviendront dessus en fin d'après-midi après le goûter, ou bien entendu l'humeur peut changer.

Après chaque séance d'activité un temps de parole sera mise en place. Ce temps de parole aura pour objectif de permettre à l'enfant de s'exprimer afin qu'il puisse donner son ressenti vis à vis



de l'activité, pour cela il sera mis à sa disposition un outil d'évaluation, cet outil servira de support permettant une facilité d'expression et d'échange. Deux outils d'évaluation seront mis en place, en fonction de la catégorie d'âge et toujours sur le monde du livre.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALSH Duruy. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALSH Duruy a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nabila, la directrice de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALSH Duruy.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
 - agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
 - proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
 - être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
 - permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre
- C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais



de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de LEO VILLE. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Nabila BEKHEIRA, la directrice de l'ALSH DURUY fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée

Personne à contacter : BEKHEIRA Nabila

Adresse : rue du Carol

Numéro de téléphone : 0468610801

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/alsh-victor-duruy-maternelle-2/>

